

Le véritable Smartphone éco-responsable
est celui que l'on ne fabrique pas !

L A R G O
La vie du mobile

Communiqué de presse

Large succès de l'introduction en bourse de LARGO, acteur éco-responsable français du reconditionnement, sur Euronext Growth®

- Montant du placement : 22,8 M€, pouvant être porté à 25,9 M€ en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation
- Demande globale de 68,5 M€¹, soit une sursouscription de 3,4 fois
- Augmentation de capital de 20,2 M€, après exercice intégral de la clause d'extension
- Prix de l'introduction en bourse fixé à 13,35 euros par action (borne haute de la fourchette indicative de prix)
- Début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 23 avril 2021 sous les codes ISIN et mnémonique suivants : FR0013308582 / ALLGO

Sainte-Luce-sur-Loire (France), le 20 avril 2021 – 18h00 CEST– LARGO (FR0013308582 - ALLGO), acteur éco-responsable français du reconditionnement, annonce aujourd'hui le large succès de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris.

Christophe Brunot et Frédéric Gandon, Co-fondateurs de Largo déclarent : « Nous sommes très heureux du succès de l'opération. Le positionnement de Largo, au cœur de l'économie circulaire et 100% Made in France, a convaincu de nombreux investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou particuliers. Le marché du reconditionnement bénéficie d'une dynamique positive qui est soutenue par des tendances sociétales et environnementales structurelles. Les fonds levés à l'occasion de l'introduction en bourse vont nous aider à consolider nos positions auprès des distributeurs et à déployer des leviers de croissance permettant à Largo de s'imposer comme un acteur français clé auprès des opérateurs télécoms, ainsi qu'à développer le canal de vente e-commerce et distribuer une offre B2B pour accompagner la politique RSE des entreprises. C'est une nouvelle page de l'histoire de Largo qui débute et nous tenons à adresser nos sincères remerciements à nos équipes, à nos partenaires ainsi qu'à nos investisseurs, qui nous rejoignent ou nous accompagnent depuis le début de notre aventure ».

Prix de l'Offre

Le prix retenu au titre du Placement global (le « Placement Global ») et de l'Offre à Prix Ouvert (l'« Offre à Prix Ouvert » ou « OPO », et ensemble avec le Placement Global, l'« Offre ») a été fixé à 13,35 € par action, en haut de la fourchette indicative de prix.

¹ Sur la base du prix de l'action fixé à 13,35 €

**Le véritable Smartphone éco-responsable
est celui que l'on ne fabrique pas !**

L A R G O
La vie du mobile

Résultats de l'Offre

La demande totale exprimée s'est élevée à 5 130 888 titres, dont 73,3% au titre du Placement Global (au travers de 46 ordres d'investisseurs institutionnels français et étrangers, représentant une demande d'environ 50,2 M€) et 26,7% au titre de l'Offre à Prix Ouvert (au travers de près de 9 843 ordres d'actionnaires individuels, représentant une demande d'environ 18,3 M€). Au regard de la forte demande constatée, soit 68,5 M€, la Société a décidé la mise en œuvre intégrale de la Clause d'Extension.

Allocation de l'Offre

Au total, le nombre de titres alloués s'élève à 1 938 636 actions, réparti comme suit :

- 1 669 838 actions dans le cadre du Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada et du Japon), représentant environ 22,3 M€, soit 86,1% du nombre total de titres alloués ; et
- 268 798 actions dans le cadre de l'OPO, représentant environ 3,6 M€, soit 13,9% du nombre total de titres alloués. Dans le cadre de l'OPO, les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 200 actions incluses) seront servis à hauteur de 31,0% et les ordres A2 (au-delà de 200 actions) seront servis à hauteur de 0,0%

Les 1 938 636 actions allouées se composent de 1 515 210 actions nouvellement émises par LARGO et de 196 145 actions existantes cédées par 37 actionnaires actuels dans le cadre de l'Offre.

Le produit brut total de l'augmentation de capital de la Société s'élève à 20,2 M€, prime d'émission incluse (dont 963 K€ par compensation de créances), après exercice intégral de la Clause d'Extension et avant exercice de l'Option de Surallocation..

LARGO a consenti à Portzamparc une Option de Surallocation, exerçable jusqu'au 22 mai 2021, portant sur un maximum de 227.281 actions nouvelles, soit un montant maximum d'environ 3,0 M€.

Raisons de l'offre et utilisation de fonds levés : conforter ses positions actuelles dans la distribution et accélérer le déploiement de l'offre sur trois canaux de ventes supplémentaires

Le produit net des fonds levés sera affecté au financement des objectifs suivants :

- **environ 20% des fonds seront dédiés à la fidélisation et l'élargissement du portefeuille clients actuel pour augmenter la part de marché de la Société dans la vente *retail* et aborder une première étape d'expansion internationale, avec l'Espagne comme zone prioritaire ; et**
- **environ 80% des fonds seront consacrés au déploiement de l'offre sur trois canaux de vente supplémentaires :**
 - Les opérateurs (de l'ordre de 50% des montants levés) qui constituent à la fois le principal vecteur de collecte des smartphones usagés avec une captation de près de 90%² et un accès à des volumes importants de vente ;
 - L'offre B-to-C (de l'ordre de 15% des montants levés) à travers le développement de son site e-commerce « rilax-mobile.fr » lancé en novembre 2020. Une stratégie marketing offensive sera mise en œuvre afin d'augmenter le trafic et une version enrichie destinée à améliorer

² https://www.recommerce-group.com/wp-content/uploads/RSE-Recommerce_2019.pdf (page 35)

**Le véritable Smartphone éco-responsable
est celui que l'on ne fabrique pas !**

L A R G O
La vie du mobile

- l'expérience client ainsi qu'une version Allemande devraient être lancées au plus tard début 2022 ;
- L'offre B-to-B (de l'ordre de 15% des montants levés) pour ancrer le recours aux équipements reconditionnés dans la politique RSE des entreprises. La Société mise sur le développement d'une offre dénommée « Blue Pearl » destinée au segment B-to-B, qu'elle a mis au point avec sa filiale (HAVETECH).

Engagements d'abstention et de conservation

Engagement d'absence de la Société : pendant une période expirant 180 jours calendaires à compter du règlement-livraison des actions nouvelles, LARGO s'est engagée à ne pas, sauf accord préalable écrit de Portzamparc, émettre, offrir, prêter, mettre en gage ou céder, directement ou indirectement (notamment sous la forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), des actions de la Société, d'autres titres de capital ou autres valeurs mobilières donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité de capital ou l'attribution d'autres titres de capital de la Société, ou des instruments financiers liés aux actions de la Société, ni à effectuer toute opération ayant un effet économique similaire, ni à annoncer publiquement son intention de procéder à de telles opérations.

Engagements de conservation : un ensemble d'actionnaires représentant ensemble 64% du capital (dont Largo Group à hauteur de 56,4%) de la Société avant l'Offre a souscrit un engagement de conservation d'une période de 365 jours calendaires à compter de la date du règlement-livraison de l'Offre portant sur 100% des actions détenues à ce jour (à l'exception des actions devant être cédées dans le cadre de l'Offre)..

Un ensemble d'autres actionnaires représentant ensemble 36% du capital de la Société avant l'Offre ont souscrit un engagement de conservation d'une période de 365 jours calendaires à compter de la date du règlement-livraison de l'Offre portant sur 100% des actions détenues à ce jour (à l'exception des actions devant être cédées dans le cadre de l'Offre). Toutefois et par exception, ce groupe d'actionnaires aura la possibilité de céder tout ou partie de ces actions sous réserve que cette cession s'effectue à un prix strictement supérieur à 16,69 euros par action (soit 125% du prix de l'Offre).

En plus de cette exception qui ne concerne que ce second groupe d'actionnaire, tous les engagements de conservation ont été pris sous réserve de certaines exceptions habituelles.

Prochaines étapes

22 avril 2021	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global ; Début de la période de stabilisation éventuelle.
23 avril 2021	Inscription et début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris.
22 mai 2021	Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle.

Le véritable Smartphone éco-responsable est celui que l'on ne fabrique pas !

L A R G O
La vie du mobile

Répartition du capital et des droits de vote

	Avant l'Offre		Après l'Offre Émission à 100% + Clause d'Extension		Après l'Offre Émission à 100% + Clause d'Extension		Après l'Offre Émission à 100% + Clause d'Extension + Option de Surallocation		Après l'Offre Émission à 100% + Clause d'Extension + Option de Surallocation	
	Nombre d'actions et	% du capital et des droits	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote
Fondateurs	1 093 900	56,44%	1 093 900	31,13%	2 160 600	46,10%	1 093 900	29,72%	2 160 600	43,97%
Business angels (réseau ABAB)	457 700	23,61%	352 505	10,03%	469 180	10,01%	352 505	9,58%	469 180	9,55%
Autres business angels	228 500	11,79%	228 500	6,50%	218 300	4,66%	168 250	4,57%	218 300	4,44%
Investisseurs financiers	134 700	6,95%	104 000	2,96%	104 000	2,22%	104 000	2,83%	104 000	2,12%
Salariés	23 400	1,21%	23 400	0,67%	23 400	0,50%	23 400	0,64%	23 400	0,48%
Public			1 711 355	48,71%	1 711 355	36,51%	1 938 636	52,67%	1 938 636	39,45%
TOTAL	1 938 200	100,00%	3 513 660	100%	4 686 835	100%	3 680 691	100%	4 914 116	100%

Eligibilité de l'Offre au PEA-PME :

La Société annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions de la Société peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique*.

*Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.

Intermédiaires financiers

ALLEGRA
F i n a n c e

Listing Sponsor

 **PORTZAMPARC**
BNP PARIBAS GROUP

Chef de File et
Teneur de Livre

Mise à disposition du Prospectus

Le prospectus de Largo approuvé par l'AMF le 6 avril 2021 sous le numéro 21-096 composé d'une note d'opération, d'un résumé (6 pages) et d'un document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 (le "Prospectus") est disponible sans frais auprès de la société Largo - 4, rue Jean Mermoz 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire, ainsi que sur le site Internet de Largo (www.largo-france.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Largo attire l'attention du public sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" du document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 et notamment sur le risque de liquidité (la levée de fonds à intervenir à l'occasion d'une prochaine introduction en bourse est le moyen privilégié pour couvrir prioritairement les besoins de trésorerie identifiés au cours des 12 prochains mois) et sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" de la note d'opération et notamment sur le risque de perte en capital. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en bourse de Largo sur <https://www.largo-finance.com/>

Le véritable Smartphone éco-responsable
est celui que l'on ne fabrique pas !

L A R G O
La vie du mobile

À propos de Largo

Créé en 2016, Largo est un Groupe fondamentalement engagé dans l'économie circulaire. Avec près de 40 collaborateurs basés à Nantes Largo reconditionne des Smartphones, des tablettes ou des ordinateurs portables. Positionné sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du sourcing au reconditionnement jusqu'à la distribution, Largo ambitionne d'être l'acteur de référence du reconditionnement responsable. Précurseur en matière de transparence, Largo a investi en 2018 dans un outil de production perfectionné qui lui permet d'optimiser ses process et la qualité de ses produits.

Entièrement internalisé en France, le site de reconditionnement offre une maîtrise de chaque étape clé : réception, tests, réparation, contrôle qualité et SAV. Depuis sa création, Largo a déjà reconditionné plus de 140 000 Smartphones et réalisé un chiffre d'affaires de près 10,3 M€ en 2020.

Pour plus d'informations : www.largo-france.fr

Contacts

Largo

Claire Monbeig-Andrieu
Directrice Financière et administrative
finances@largo-france.fr

NewCap

Thomas Grojean/Quentin Massé
Relations investisseurs
largo@newcap.eu
01 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations Médias
largo@newcap.eu
01 44 71 94 98

AVERTISSEMENT

Les documents et informations relatifs à LARGO dans le cadre de son projet d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris de la totalité de ses actions (l'« Offre ») vous ont été communiqués exclusivement à titre d'information sur une base confidentielle et sont destinés à n'être consultés, diffusés ou distribués qu'en France, à l'exclusion de tout autre pays. Ces informations sont exclusivement destinées aux résidents français qui sont physiquement présents en France. Elles ne constituent ni une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation de vente ou d'achat des actions de LARGO dans tout autre pays.

De manière générale, la consultation, la diffusion ou la distribution de tout document et/ou information relatif à l'Offre ainsi que la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales hors de France. Par ailleurs, les personnes qui prennent connaissance et/ou reçoivent de tels documents et/ou informations sont tenues de s'informer et respecter ces restrictions légales. Vous ne devez donc pas publier transmettre ou montrer les documents et/ou informations contenus dans cette page à quelque personne que ce soit. Le non-respect des restrictions légales à ce sujet est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans les autres pays.

En particulier, s'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France ayant transposé le Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus »), les informations contenues dans l'Offre sont uniquement destinées aux personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus et aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un État Membre concerné (autre que la France). Ces restrictions concernant les États Membres concernés s'ajoutent à toute autre restriction applicable dans les États Membres concernés ayant transposé le Règlement Prospectus.

En outre, les informations contenues dans l'Offre sont distribuées à, et destinées uniquement aux personnes se trouvant au Royaume-Uni qui sont :

- des « *investment professionals* » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens du *Financial Services and Markets Act 2000 - Order 2005* (l'« Ordonnance »),
- des personnes entrant dans le champ d'application (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance, ou

**Le véritable Smartphone éco-responsable
est celui que l'on ne fabrique pas !**

L A R G O
La vie du mobile

- des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du *Financial Services and Markets Act 2000*) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être valablement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée.

Les actions de LARGO ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement de l'Offre auprès de la Securities and Exchange Commission en vertu du *U.S. Securities Act* de 1933, tel que modifié, ou d'une exemption à l'obligation d'un tel enregistrement.

Enfin, les informations contenues dans l'Offre ne sont pas destinées aux personnes qui sont situées en Australie, au Canada ou au Japon.

LARGO décline toute responsabilité en cas de violation par quelque personne que ce soit de toutes législations et réglementations applicables.

Les documents et informations relatifs à l'Offre ont été préparés afin de donner des informations générales concernant LARGO.

Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour s'assurer que les faits mentionnés dans les documents et informations soient exacts et que les opinions, prévisions et projections qu'il contient soient sincères et raisonnables, ni LARGO, ni toute autre personne ne peut être tenue pour responsable d'une quelconque manière de son contenu. Aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à l'exactitude, la sincérité ou l'exhaustivité des informations contenues dans les présents documents et informations. Aucune personne n'accepte une quelconque responsabilité pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation des présents documents et informations ou de leur contenu, ou d'une quelconque manière aux documents et informations présentées.

Il n'existe aucune assurance que les résultats à venir de LARGO ou que les événements futurs iront dans le même sens que ces opinions, prévisions ou projections. L'information contenue dans ces documents et informations est susceptible d'être modifiée sans notification préalable et son exactitude n'est pas garantie. L'information contenue dans ce document est susceptible d'être incomplète, résumée et pourrait ne pas contenir toutes les informations importantes concernant LARGO.